



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 29 FÉVRIER AU 6 MARS 2020

Des efforts récompensés à l'école Arc-en-ciel

28 février 2020

2 ♥

Arc-en-ciel



Le 21 février dernier, la persévérance et l'excellence ont été soulignées à l'école Arc-en-ciel de Sainte-Julie.

Entourés d'invités prestigieux, applaudis par les parents, le personnel et les élèves du 3e cycle, plusieurs élèves ont vu leurs efforts récompensés, que ce soit pour l'excellence de leurs résultats à la dictée PGL ou pour avoir démontré une persévérance remarquable.

Félicitations aux gagnants!

© Commission scolaire des Patriotes 2020

La spirale de glace de l'école de l'Aquarelle

28 février 2020

19 ♥

de l'Aquarelle



Le 21 février dernier, les élèves de la maternelle à la 6e année de l'école de l'Aquarelle à Mont-Saint-Hilaire ont profité d'une belle journée d'hiver pour bâtir un château de glace. Chacun avait apporté ses briques de glace, certaines étant d'ailleurs très colorées et originales, ce qui a donné une touche toute spéciale à leur chef-d'œuvre hivernal. Les élèves de la maternelle étaient fort heureux de commencer la structure avec les premières briques.

Tout au long de la journée, la structure a pris forme pour se révéler être un véritable serpent lorsqu'ils ont déposé les dernières briques. Ce fut un moment rassembleur, car les jeunes ont fait

preuve d'entraide et de partage pour monter cette grande structure glacée. Cette activité faisait suite aux festivités du carnaval d'hiver de l'école qui s'était déroulé la veille.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui ont pris de leur temps pour aider les élèves à réaliser la structure. Malgré le froid, ils ont été nombreux à venir donner un coup de main. Cette œuvre éphémère fera la fierté de tous au cours des prochaines semaines!

© Commission scolaire des Patriotes 2020

La tournée Ensemble à l'école débarque à l'école François-Williams

28 février 2020

2 ♥

François-Williams



Le 4 février dernier, les élèves de l'école secondaire François-Williams à Saint-Amable ont eu la chance de rencontrer le joueur centre arrière des Alouettes de Montréal, Christophe Normand, dans le cadre de la tournée *Ensemble à l'école* organisée par la Fondation du club de football montréalais. Visant à favoriser la persévérance scolaire par les passions, la conférence de M. Normand souhaite inspirer les jeunes à se trouver une activité qui leur permettra de continuer à donner les efforts nécessaires pour leur réussite scolaire.

Provenant d'une petite ville et ayant un parcours qui ressemble beaucoup à celui des élèves de Saint-Amable, M. Normand a été généreux en répondant aux questions des jeunes et en prenant le temps de signer des autographes et de prendre des photos avec eux. Ce fut une belle rencontre inspirante pour les adolescents présents.

Merci à l'organisation des Alouettes de Montréal et à leur fondation!

© Commission scolaire des Patriotes 2020



École Mère-Marie-Rose: Jordan Dugal

Commission scolaire des Patriotes 138 élèves récompensés pour leur persévérance scolaire

Du 17 au 21 février derniers avait lieu les Journées de la persévérance scolaire 2018. Profitant de cette semaine d'activités spéciales, chacun des établissements de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a remis un Prix de reconnaissance pour la persévérance aux élèves qui se sont démarqués par leur persévérance et les succès qu'ils ont remportés depuis le début de l'année scolaire en cours.

La CSP a rendu hommage aux filles et aux garçons qui se sont démarqués depuis le début de l'année pour leur persévérance sur un projet en particulier ou sur l'ensemble de leurs activités scolaires. Au total, 138 élèves, soit deux par école ou centre de formation, ont été récompensés pour leur travail exceptionnel et ont reçu un certificat de reconnaissance.



École Mère-Marie-Rose: Maud Laroche

Avec ces Prix, la CSP souhaite encourager les jeunes en soulignant les efforts qu'ils mettent de l'avant pour réussir à l'école et incite l'ensemble du réseau scolaire et la population à unir leurs actions pour poursuivre en ce sens tout au long de l'année.

La liste des récipiendaires 2020 ainsi que les photos de remise des prix sont en ligne sur le [site Web](#) de la CSP.



École des Coeurs-Vaillants: Guillaume Côté

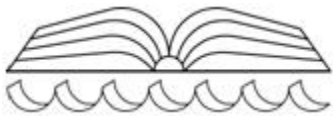


École des Coeurs-Vaillants: Laetitia Tsoungui



Polybel à l'honneur dans le 121e Cahier d'histoire

vendredi, 28 février 2020



Société d'histoire et de généalogie
de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

L'école secondaire Polybel, que commençaient à fréquenter les élèves il y a 50 ans, fait l'objet de la couverture du Cahier d'histoire que vient de publier la Société d'histoire et de généalogie de Belœil—Mont-Saint-Hilaire. Alain Borduas, ancien élève et professeur retraité de Polybel, signe un article sur les 50 ans de cet établissement dans la communauté. Suit un article de Jean-Claude Préfontaine, richement documenté, sur Léon-Adélar Lapalme, natif de Belœil qui fut pionnier au Montana à la fin du XIXe siècle.

Polybel a été l'école de milliers de personnes, qui s'y sont épanouies, y ont développé des amitiés, des intérêts, des compétences. L'établissement cinquantenaire fait partie de la vie de la communauté. L'article nous fait prendre conscience que cette école est autant celle des adolescents aux talents exceptionnels que celle des jeunes qui ont besoin d'un soutien particulier, en offrant des parcours propres à favoriser leur développement. Le second article, qui raconte la vie d'un Belœillois à fin du XIXe et au début du XXe siècle sur les routes du Far West et au Montana, nous fait découvrir la rude vie des pionniers de l'Ouest, en passant notamment par les dangers pour la sécurité des personnes... Tous les anciens de Polybel comme les personnes intriguées par les personnages aux destinées hors de l'ordinaire voudront se procurer cet intéressant numéro.

Les articles sont accompagnés de photographies. Le Cahier compte exceptionnellement 48 pages. Il est offert pour 10 \$, chez BuroPro Citation à Belœil, dans les supermarchés IGA (McMasterville et Belœil) et Métro (Belœil et Mont-Saint-Hilaire), dans quelques dépanneurs et à la Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire (laissez un message au 450 446-2584).



Saint-Bruno encourage les élèves à jardiner

2020-02-29/

La Ville de Saint-Bruno met à la disposition de l'école De Montarville une parcelle de terrain pour implanter un potager.

Le terrain sera situé à l'arrière de la bibliothèque municipale, aux côtés de l'école. La Ville offre une contribution financière maximale de 3 000 \$ pour la mobilisation du jardin, les frais de matériaux et l'achat des semis.

L'école De Montarville avait soumis un projet de jardin collectif au conseil municipal pour initier l'ensemble des élèves au jardinage.

Ce projet s'inscrit dans la Politique de Ville nourricière encouragée par Saint-Bruno-de-Montarville.

Auteur: François Bertrand-Potvin

Le Patriote

Volume 10—Numéro 3-Mars 2020



Dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, monsieur le maire est allé visiter les élèves de l'école.

Au cours de cette visite, l'école en a profité pour souligner les efforts de persévérance de deux jeunes : Naomie Clermont-Desjardins de 5^e année et Alexis Durand de 6^e année. Bravo !

Afin de soutenir les efforts et les activités de l'école, le maire a remis à **l'école Saint-Charles** un montant de 3 000 \$.

Bravo aux récipiendaires et n'oubliez pas que : «La réussite éducative est l'affaire de tous !».

CHAQUE PETIT GESTE COMPTE !



Saint-Charles
sur-Richelieu

Une histoire de famille!

405, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu, Qc, J0H 2G0
www.saint-charles-sur-richeleu.ca
Tel. 450.584.3484

ACTUALITÉS

[Accueil](#) / [Actualités](#) / Ajout de 7 nouvelles classes de maternelle 4 ans à la CSP pour la rentrée 2020-2021

AJOUT DE 7 NOUVELLES CLASSES DE MATERNELLE 4 ANS À LA CSP POUR LA RENTRÉE 2020-2021



TVRS

le 01 mars à 15:00

COMMUNIQUÉ: **La Commission scolaire des Patriotes (CSP)** annonce l'ajout de 7 nouvelles classes de maternelle 4 ans temps plein sur son territoire, pour un total de 12 classes. En effet, la CSP comptait déjà cinq classes de maternelle 4 ans temps plein, soit deux classes à l'école Mère-Marie-Rose à Contrecœur, deux classes à l'école Le Rocher à Saint-Amable et une classe à l'école de l'Amitié à Saint-Jean-Baptiste. Ces cinq classes seront reconduites pour l'année scolaire 2020-2021.

Voici la liste des écoles primaires qui offriront la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Au-Fil-de-l'Eau – Mont-Saint-Hilaire
- de l'Amitié - Saint-Jean-Baptiste

- de l’Odyssée - Saint-Amable
- Georges-Étienne-Cartier – Saint-Antoine-sur-Richelieu
- -P.-Labarre - Varennes
- Le Rocher (2 groupes) – Saint-Amable
- Le Sablier - Saint-Amable
- Ludger-Duvernay – Verchères
- Mère-Marie-Rose (2 groupes) - Contrecoeur
- Saint-Charles - Saint-Charles-sur-Richelieu

Pour être admissibles à la maternelle 4 ans, les enfants devront avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2020 et résider dans l’une des 9 villes et municipalités où le service est offert : Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Amable, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Varennes et Verchères.

Comment s’inscrire?

Les parents intéressés à inscrire leur enfant dans une classe de maternelle 4 ans sont invités à communiquer avec l’école de leur ville ou municipalité qui offre le service.

Les parents intéressés qui ne résident pas dans une ville ou municipalité où le service est offert sont invités à communiquer avec leur école de secteur.

La période d’inscription se déroule du 9 au 20 mars 2020.

Dans l’éventualité où le nombre d’enfants inscrits pendant la période d’inscription déterminée pour ces classes est supérieur au nombre de places disponibles, la sélection des enfants se fait selon des critères établis. Pour connaître les critères de sélection, veuillez consulter le point 6.3.1 de la *Politique relative à l’admission et à l’inscription des élèves* à la page 20, disponible sur le site csp.ca.

La Commission scolaire des Patriotes assure des services éducatifs à la population de 21 municipalités situées en Montérégie en outillant et soutenant un réseau de 69 écoles et centres de formation accueillant 34 717 élèves. La CSP a également pour mission de promouvoir et valoriser l’éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l’atteinte d’un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l’instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.



Commission scolaire des Patriotes

138 élèves récompensés pour leur persévérance scolaire

Le lundi 2 mars 2020

Du 17 au 21 février derniers avait lieu les *Journées de la persévérance scolaire 2018*. Profitant de cette semaine d'activités spéciales, chacun des établissements de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a remis un *Prix de reconnaissance pour la persévérance* aux élèves qui se sont démarqués par leur persévérance et les succès qu'ils ont remportés depuis le début de l'année scolaire en cours.

La CSP a rendu hommage aux filles et aux garçons qui se sont démarqués depuis le début de l'année pour leur persévérance sur un projet en particulier ou sur l'ensemble de leurs activités scolaires. Au total, 138 élèves, soit deux par école ou centre de formation, ont été récompensés pour leur travail exceptionnel et ont reçu un certificat de reconnaissance.

Avec ces Prix, la CSP souhaite encourager les jeunes en soulignant les efforts qu'ils mettent de l'avant pour réussir à l'école et incite l'ensemble du réseau scolaire et la population à unir leurs actions pour poursuivre en ce sens tout au long de l'année.

La liste des récipiendaires 2020 ainsi que les photos de remise des prix sont en ligne sur le [site Web de la CSP](#).

Pour plus d'information:

Organisation:

Commission scolaire des Patriotes

Adresse:

1740, rue Roberval
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec
Canada, J3V 3R3
<https://csp.ca/>

138 élèves récompensés pour leur persévérance scolaire

Le 3 mars 2020 – Modifié à 11 h 23 min le 3 mars 2020

Commission scolaire des Patriotes



Parmi les récipiendaires de l'école les Jeunes Découvreurs, Alice Ellefsen.

Cent-trente-huit élèves ont été récompensés pour leur persévérance scolaire, dont 18 sont de Boucherville.

Du 17 au 21 février dernier avait lieu les *Journées de la persévérance scolaire 2018*. Profitant de cette semaine d'activités spéciales, chacun des établissements de la **Commission scolaire des Patriotes (CSP)** a remis un *Prix de reconnaissance pour la persévérance* aux élèves qui se sont démarqués par leur persévérance et les succès qu'ils ont remportés depuis le début de l'année scolaire en cours.

La CSP a rendu hommage aux filles et aux garçons qui se sont démarqués depuis le début de l'année pour leur persévérance sur un projet en particulier ou sur l'ensemble de leurs activités scolaires. Au total, 138 élèves, soit deux par école ou centre de formation, ont été récompensés pour leur travail exceptionnel et ont reçu un certificat de reconnaissance.

Avec ces Prix, la CSP souhaite encourager les jeunes en soulignant les efforts qu'ils mettent de l'avant pour réussir à l'école et incite l'ensemble du réseau scolaire et la population à unir leurs actions pour poursuivre en ce sens tout au long de l'année.

Les récipiendaires 2020 de Boucherville

École Antoine-Girouard : Audrey Leblanc (6^e) et Alexis Provost (6^e)

École De la Broquerie : Océane Rousselle (3^e) et Zachary Rousselle (6^e)

École Les Jeunes Découvreurs : Alice Ellefsen (6^e) et Raphaël Leblanc (6^e)

École Louis-Hipolyte-Lafontaine : Evan Handfield (6^e) et William Mitchel (6^e)

École Oriantante L'Impact : Ligia Sanchez (3^e sec) et Nicola Beauclair 4^e sec)

École Paul-VI : Flavie Durocher (6^e) et Simon Dubois (6^e)

École Père-Marquette : Romy Fleury (6^e) et Tristan Bourque-Boudreau (6^e)

École Pierre-Boucher : Delphine Trudel (6^e) et Miko Lalonde (6^e)

École De Mortagne : Marilou Hachez (5^e sec) et Louis-Paul Cherblanc (5^e sec)

(D.L)



Parmi les récipiendaires de l'école De Mortagne_Louis-Paul Cherblanc.

Saint-Amable souligne la persévérance scolaire de 10 élèves amabliens

Le 2 mars 2020 – Modifié à 17 h 38 min le 27 février 2020

communiqué



École François Williams – Récipiendaires : Livia Bouchard et Mathis Turgeon (Photo : Saint-Amable)

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, le maire de Saint-Amable, M. Stéphane Williams, accompagné de plusieurs élus municipaux, ont félicité en personne les **10 élèves amabliens**, sélectionnés par leurs écoles respectives pour leurs efforts dans leur réussite.

« Le conseil municipal est très honoré d'être invité, chaque année, pour souligner la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes amabliens. La persévérance scolaire est un enjeu social collectif pour lequel nous devons tous nous

mobiliser et, en ce sens, les Journées de la persévérance scolaire contribuent à motiver et inspirer, à se fixer des objectifs et à rappeler les conditions gagnantes en faveur de la réussite. C'est pourquoi, il est important pour la Ville de Saint-Amable de se joindre à la tournée officielle de reconnaissance. Il est, d'ailleurs, aussi valorisant pour les élèves de recevoir leur certificat que pour nous de les honorer. », a souligné M. Williams.

Par ses actions, la Ville de Saint-Amable valorise l'éducation et soutient, tout au long de l'année, le développement du plein potentiel des jeunes amabliens avec des ateliers de découverte, des spectacles, des activités culturelles et thématiques, des initiations sportives, etc.

Saint-Amable souligne la persévérance scolaire de dix Amabliens

Lors des Journées de la persévérance scolaire, le maire de Saint-Amable, Stéphane Williams, accompagné de plusieurs élus municipaux, a félicité en personne les dix élèves Amabliens sélectionnés par leurs écoles respectives pour leurs efforts dans leur réussite.

« Le conseil municipal est très honoré d'être invité, chaque année, pour souligner la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes Amabliens. La persévérance scolaire est un enjeu social collectif pour lequel nous devons tous nous mobiliser et, en ce sens, les Journées de la persévérance scolaire contribuent à motiver et inspirer, à se fixer des

objectifs et à rappeler les conditions gagnantes en faveur de la réussite. C'est pourquoi il est important pour la Ville de Saint-Amable de se joindre à



la tournée officielle de reconnaissance. Il est d'ailleurs aussi valorisant pour les élèves de recevoir leur certificat que pour nous de les honorer », a souligné M. Williams.

Par ses actions, la Ville de Saint-Amable valorise l'éducation et soutient, tout au long de l'année, le développement du plein potentiel des jeunes Amabliens avec des ateliers de découverte, des spectacles, des activités culturelles et thématiques, des initiations sportives, etc.

Journées de la persévérance scolaire soulignées à Varennes

Le conseil municipal de Varennes a souligné les efforts d'élèves varennois pour leur persévérance scolaire. Ces derniers ont été désignés par leur école respective pour s'être démarqués depuis le début de l'année.

« Les jeunes bâtissent l'avenir. À titre d'élus municipaux, nous avons le devoir de les encourager à la persévérance scolaire et participer à des projets en collaboration avec leurs écoles », a affirmé le maire Martin Damphousse.

Les Journées de la persévérance scolaire ont pour but de mobiliser et d'activer la communauté autour des jeunes pour leur parler d'efforts, de persévérance, des risques du décrochage scolaire et des avantages d'un diplôme.

« Je tiens à féliciter tous les élèves pour leurs efforts et à remercier les professeurs ainsi que les directions d'école qui se sont mobilisés pour valoriser la réussite



Les élus municipaux, la direction, les enseignants et les élèves de l'école Les Marguerite ainsi qu'Éric Maillé de Buro et cie.

dans le but de contrer le décrochage scolaire», a déclaré le conseiller municipal, Gaétan Marcil.

Au cours de la semaine, les conseillers municipaux ont visité les écoles primaires ainsi que l'école secondaire le Carrefour et le Collège Saint-Paul, afin de procéder à la remise des présents aux élèves désignés. Le conseil municipal a offert des bons d'achat de 50 \$ échangeables chez Buro et cie ainsi que des dictionnaires, dont six offerts gracieusement par ce commerce.

Quatre classes modulaires à au Cœur-des-Monts

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a choisi d'accélérer le processus d'achat de quatre classes modulaires à l'école au Cœur-des-Monts en lançant l'appel d'offres avant d'avoir obtenu une réponse à sa demande de financement auprès du ministère de l'Éducation. Ces quatre classes permettront de dégager des espaces communs. Les élèves de maternelle seront malgré tout transférés à l'école Saint-Mathieu et Tournesol.



L'école au Cœur-des-Monts accueille 614 élèves alors qu'elle a une capacité d'accueil de 550 élèves. Photothèque | L'Œil Régional ©

En décembre, la CSP avait demandé le financement pour des classes modulaires dans le secteur Belœil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil afin de permettre la tenue de travaux pendant l'année scolaire. La CSP n'a pas encore reçu de réponse pour celle-ci. En parallèle, elle souhaite aussi acheter des modulaires pour permettre de dégager des espaces communs à l'école au Cœur-des-Monts. Cette année, on n'y retrouve pas de local informatique ni d'anglais. En plus, le local de musique et d'art dramatique est partagé avec la salle à dîner.

Les classes préscolaires de ce secteur seront transférées à l'école Saint-Mathieu. Selon la CSP, plusieurs parents ont manifesté un intérêt d'utiliser le service de garde de l'école au Cœur-des-Monts. Les classes modulaires permettront de dégager des espaces pour le service de gardes. C'est ce qui a poussé l'organisation à accélérer l'achat des modulaires au risque d'en assumer le coût. Selon l'appel d'offres, les coûts pourraient varier entre 732 400 \$ à 5 283 199 \$.

« Quatre modulaires, on s'est dit qu'on prenait le risque parce qu'on va en avoir besoin pour d'autres projets de rénovation. Il y a beaucoup de projets à venir. Ce n'est pas un grand risque. On sait que, maintenant, on ne peut plus faire des travaux que l'été. Pour des raisons de main-d'œuvre et de quantité de travaux à faire, effectuer des travaux en présence d'élèves, ça va prendre des modulaires », affirme la directrice adjointe aux communications de la CSP, Lyne Arcand.

À la demande de certains parents, la CSP a accepté que certains enfants au niveau préscolaire fréquentent l'école Tournesol, au lieu de Saint-Mathieu, pour les parents qui le souhaitent. Par la suite, l'enfant pourra suivre son cursus scolaire à son école de quartier, soit au Cœur-des-Monts.

« Pour nous, notre clientèle de maternelle malgré qu'elle soit scolarisée à l'école Saint-Mathieu ou Tournesol appartient au secteur au Cœur-des-Monts. En première année, ils vont revenir sur mes listes,

souligne la directrice de l'école, Marie-Claire Beaugard. À ce moment-là, on va accepter la très grande majorité de ces jeunes-là et peut-être même la totalité. À ce moment-ci, il est trop tôt pour dire combien de places j'aurai et la capacité d'accueil l'an prochain à pareille date. Actuellement, ce qu'on en sait, c'est qu'on risquerait de pouvoir tous les reprendre. Sur quoi on n'a pas le contrôle, c'est combien de rues ouvriront autour de l'école dans les prochaines années. »

Des parents se sont inquiétés sur les réseaux sociaux. À l'automne, certains ont proposé d'installer des classes de maternelle afin de garder toutes les classes de maternelle à l'école au Cœur-des-Monts. « Ce qu'on a répondu, c'est qu'on ne veut pas rajouter six groupes supplémentaires à l'école qui accueille déjà plus d'élèves que sa capacité », mentionne Mme Arcand.

La capacité d'accueil de l'école est de 550 élèves. Cette année, on y retrouve 614 élèves. Trois classes de maternelle sont

ouvertes à au Cœur-des-Monts. L'équivalent de trois classes de maternelle a été transféré à l'école Saint-Mathieu.

Mathieu Tessier, aussi représentant au conseil d'établissement de l'école au Cœur-des-Monts, s'inquiète de voir certaines décisions prises sur le coup de l'improvisation. Alors qu'il est impliqué en tant que parent, il n'avait jamais entendu parler de classes modulaires à son école.

« À l'automne, on nous a dit qu'il n'y avait pas de place pour les classes modulaires. Comment a-t-on trouvé les pieds carrés pour mettre des classes cette année? [...] Ça sent l'improvisation. J'ai eu une réunion [il y a deux semaines], on n'a jamais parlé de classes modulaires. [...] Le service de garde est très grand. Coupons un peu de service de garde. Je préfère des classes à un grand service de garde », souligne M. Tessier.

Ce dernier s'inquiète aussi de la capacité d'accueil de l'école Saint-Mathieu. Bien que la CSP assure qu'il y a suffisamment de place, M. Tessier n'aurait pas reçu la même information lors sa rencontre du conseil d'établissement. « J'ai été surpris de voir que l'école était pleine. Sur quelles données ils ont pris la décision d'envoyer tous les élèves à Saint-Mathieu? Est-ce qu'ils ont pris les mêmes données pour faire leur demande de construction de deux écoles? Que vont-ils faire si aucun parent ne choisit de transférer son enfant à Tournesol? Là, la CSP demande la collaboration des parents alors qu'ils ne l'ont jamais demandé avant. » ■ **S.-E.C.**

Céder des terrains à la commission scolaire | Loi 40

Certaines villes préparées, d'autres non

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

La **Commission scolaire des Patriotes (CSP)**, qui deviendra un centre de services cet été, attend toujours un retour du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la construction de nouvelles écoles dans la région. Alors que certaines municipalités voient d'un bon œil la construction de nouvelles écoles, d'autres s'inquiètent des nouvelles dispositions de la loi 40.

La loi 40 permet aux commissions scolaires d'exiger la cession de terrains municipaux gratuitement pour construire de nouvelles écoles. La CSP a déposé des demandes de financement pour construire trois écoles dans la région. Elle s'attend à une réponse au printemps. L'une d'entre elles consiste à remplacer les deux pavillons à Otterburn Park par un seul bâtiment. Les autres demandes concernent la construction de deux nouvelles écoles dans le secteur Belœil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil.

Belœil s'inquiète des nouvelles dispositions de la loi 40. « Il n'y a présentement pratiquement plus de terrains disponibles sur le territoire. Nous pensons que la solution passerait davantage par la densification avec l'agrandissement des écoles sur leur terrain existant et appartenant déjà au milieu scolaire », affirme la porte-parole de la Ville de Belœil, Caroline Nguyen Minh.

La CSP a rencontré McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil. Il reste donc à discuter avec la Ville de Belœil. Des rencontres sont prévues à court terme.

« Nous sommes encore en train d'analyser le projet de loi. Par contre, nous avons amorcé avant le temps des Fêtes des rencontres avec les villes et municipalités de

notre territoire pour discuter des disponibilités de terrains pour la construction future d'écoles », affirme la porte-parole de la CSP, Marie-Michèle Blais.

De son côté, le maire de Saint-Mathieu-de-Belœil, Normand Teasdale, démontre une ouverture pour avoir une nouvelle école sur son territoire. « Ils nous ont informés de la demande pour une nouvelle école, mais tant que cela n'est pas accepté par le ministre, nous n'avons pas été plus loin dans le choix du terrain. La loi 40 amènera peut-être une façon différente de procéder. Il reste que nous aurons un délai pour nous entendre avec eux. Pour l'instant, il n'y a pas de terrain identifié. Le projet d'une école à Saint-Mathieu est une

bonne nouvelle pour la population. L'avenir nous dira comment évoluera ce dossier. »

Le maire de McMasterville, Martin Dulac, croit que l'acquisition d'un terrain devrait être assumée par le gouvernement du Québec. « Pour notre part, à McMasterville, nous pensons que l'achat d'un terrain fait partie intégrante de la construction d'une nouvelle école. [...] Nous avons, dans le passé, été proactifs et nous avons déjà prévu un espace dédié à une nouvelle école dans le nouveau développement. C'est pourquoi il est plus facile pour nous de prendre acte de la décision du gouvernement. Ce n'est toutefois pas la situation de toutes les municipalités du Québec. » ■



Avec l'adoption de la loi 40, la Commission scolaire des Patriotes pourrait exiger d'obtenir des terrains municipaux gratuitement. Photothèque | L'Oeil Régional ©

Commission scolaire des Patriotes

Ajout de sept classes de maternelle 4 ans temps plein

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) annonce l'ajout de sept nouvelles classes de maternelle 4 ans temps plein sur son territoire, pour un total de 12 classes. En effet, la CSP comptait déjà cinq classes de maternelle 4 ans temps plein, soit deux classes à l'école Mère-Marie-Rose à Contre-cœur, deux classes à l'école Le Rocher à Saint-Amable et une classe à l'école de l'Amitié à Saint-Jean-Baptiste. Ces cinq classes seront reconduites pour l'année scolaire 2020-2021.



Comment s'inscrire?

Les parents intéressés à inscrire leur enfant dans une classe de maternelle 4 ans sont invités à communiquer avec l'école de leur ville ou municipalité qui offre le service. Les parents intéressés qui ne résident pas dans une ville ou municipalité où le service est offert sont invités à communiquer avec leur école de secteur. La période d'inscription se déroule du 9 au 20 mars. Dans l'éventualité où le nombre d'enfants inscrits pendant la période d'inscription déterminée pour ces classes est supérieur au nombre de places disponibles, la sélection des enfants se fait selon des critères établis. Pour connaître les critères de sélection, veuillez consulter le point 6.3.1 de la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves à la page 20, disponible sur le site csp.ca. ■

Les écoles primaires qui offriront la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021 sont Au-Fil-de-l'Eau – Mont-Saint-Hilaire; de l'Amitié – Saint-Jean-Baptiste; de l'Odyssée – Saint-Amable; Georges-Étienne-Cartier – Saint-Antoine-sur-Richelieu; J.-P.-Labarre – Varennes; Le Rocher (2 groupes) – Saint-Amable; Le Sablier – Saint-Amable; Ludger-Duvernay – Verchères; Mère-Marie-Rose (2 groupes) – Contre-cœur et Saint-Charles – Saint-Charles-sur-Richelieu.

Pour être admissibles à la maternelle 4 ans, les enfants devront avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2020 et résider dans l'une des neuf villes et municipalités où le service est offert.

Journées de la persévérance scolaire

La Ville de Mont-Saint-Hilaire félicite les élèves méritants

Les Journées de la persévérance scolaire ayant pour thème *Nos gestes, un + pour leur réussite* se déroulaient du 17 au 21 février 2020, partout au Québec. Pour cette 15^e édition, selon la disponibilité des membres du conseil de ville, le maire Yves Corriveau, la conseillère municipale Brigitte Minier ainsi que les conseillers municipaux Émile Grenon Gilbert et Louis Toner sont allés à la rencontre des élèves méritants des écoles primaires **Au-Fil-de-l'Eau, de l'Aquarelle, de la Pomme-raie et la nouvelle école ainsi qu'à l'École secondaire Ozias-Leduc.**

« La thématique de cette année, soulignant l'importance de la relation entre l'adulte et le jeune, est vraiment bien représentée par cette collaboration intergénérationnelle », a souligné le maire. « Il est vraiment important de soutenir notre jeunesse, par de petits gestes, comme par de plus grands, afin de les aider à se développer et à devenir les bâtisseurs de notre futur », a-t-il affirmé.

Chaque école sélectionne deux élèves méritants qui ont su persévérer vers la réussite scolaire. Dans le cadre d'une cérémonie organisée dans chacun des établissements scolaires, le conseil municipal a tenu à féliciter et encourager ces jeunes Hilairemontois, lesquels étaient accompagnés des membres de leur famille, des intervenants scolaires et des membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière de contribuer à valoriser l'éducation et rappelle l'importance de la persévérance scolaire. Il est primordial de soutenir les acteurs du milieu scolaire et communautaire et de contribuer au développement d'actions municipales qui ont un impact positif sur la réussite éducative des jeunes de la municipalité.

Encore une fois cette année, les Journées de la persévérance scolaire ont choisi comme porte-parole monsieur Laurent Duvernay-Tardif, un ambassadeur de renom. Qui de mieux pour porter les messages de la campagne nationale 2020 que ce talentueux joueur de football professionnel, qui a remporté les plus hauts honneurs, tant dans son sport que dans ses études! C'est d'ailleurs pour soutenir les jeunes et agir concrètement pour la persévérance scolaire qu'il a créé une fondation portant son nom et dont la mission est de « promouvoir l'équilibre entre les sports, les arts et les études auprès des jeunes ».

Depuis 15 ans, le Québec se mobilise pour la réussite éducative des jeunes dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Cet événement est rendu possible grâce à la participation de nombreux partenaires nationaux, régionaux et aux acteurs locaux et grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de la Fondation Lucie et André Chagnon et d'Avenir d'enfants. ■

Des cafétérias qui se font rares dans les écoles

C'est de plus en plus complexe d'offrir les services d'une concession alimentaire dans les écoles secondaires.

Un texte de Frank Jr Rodi

Pour ce dossier à propos de la nutrition, le *Journal de Chambly* a voulu se pencher sur le menu offert dans les écoles secondaires de la région. Or, depuis quelques années, les lunchs préparés à la maison et les repas achetés dans les marchés d'alimentation et les commerces des environs semblent avoir davantage la cote auprès des jeunes.

L'école secondaire de Chambly ne dispose plus du service de repas chauds depuis janvier... 2016. La concession alimentaire avait décidé de mettre fin au contrat avec l'établissement à la suite de pertes financières. « Comme bien d'autres écoles d'ailleurs, affirme la directrice, Caroline Gaigeard. En effet, Chambly et Sainte-Julie ne sont pas les seuls cas touchés par cette pénurie. « L'entreprise n'arrivait plus financièrement; elle ne réussissait pas à engranger des profits pour continuer », poursuit la directrice.

Pour expliquer la baisse de la clientèle à la cafétéria, Caroline Gaigeard évoque les chaînes de restauration rapide situées autour de l'école, ainsi que la taxe d'affaires exigée par les municipalités. « Ces frais supplémentaires coûtent cher et font mal aux concessions. »

En attendant, environ la moitié des élèves de Chambly, quelque 300 sur les 660 jeunes inscrits, mangent dans la salle à manger de l'école; plusieurs se servent des micro-ondes, alors que d'autres retournent à la maison le midi.

De son côté, l'école secondaire du Grand-Coteau, à Sainte-Julie, a amorcé l'année scolaire sans les services d'un concessionnaire alimentaire. Plusieurs raisons expliquent la situation. « Après de nombreuses tentatives, aucune entreprise n'a souhaité soumissionner pour notre cafétéria, et ce, pour plusieurs facteurs. En ce sens, notre école fait face à quelques particularités

problématiques », explique le directeur de l'école secondaire du Grand-Coteau, Vincent Barouh.

**« Je souhaite ramener et conserver les jeunes à l'école à l'heure du midi. »
- Caroline Gaigeard**

La quantité peu élevée de repas vendus au cours des années précédentes serait l'une des raisons. Le nombre d'étudiants qui franchissent les portes de cet établissement en serait une autre. « Il y a une question de volume; ces entreprises alimentaires veulent rentrer dans leurs frais. À 718 jeunes, nous sommes considérés comme une école de petite taille pour ces compagnies », répond Vincent Barouh. Enfin, les commerces de proximité qui proposeraient une gamme variée de repas prêts-à-manger seraient en expansion. « Il y a de plus en plus d'entreprises servant du prêt-à-manger - et je dis " prêt-à-manger " parce que ce n'est pas nécessairement du *fast-food* - qui viennent s'installer autour des écoles secondaires. C'est un défi pour nous parce que j'aimerais une meilleure rétention de nos élèves dans l'école à l'heure du dîner », commente M. Barouh. Le système électrique a été revu afin de bonifier le nombre de micro-ondes dans la salle à manger. « On s'arrange », raconte Vincent Barouh.

Solutions pour pallier l'absence de cafétérias

Outre l'ajout d'appareils électriques permettant de réchauffer les lunchs des adolescents, les écoles usent de solutions pour pallier la disparition du service de cafétéria. L'école secondaire de Sainte-Julie propose quatre distributrices : les dîneurs peuvent y acquérir des œufs cuits, des sandwichs, des yogourts, des boissons et autres contenus de plateaux tournants. En vertu de la Politique alimentaire à respecter, M. Barouh admet que l'offre, dans ces machines, « n'est pas



L'École secondaire de Chambly ne dispose plus du service de repas chauds depuis janvier 2016. (Photo : archives)

large ». Il précise : « Ce n'est pas optimal. Elles sont alimentées plusieurs fois par semaine, mais il arrive parfois que certaines soient vides. »

En attendant, le coin-cuisine de la cafétéria « ne sert pas à grand-chose », mais toujours dans l'objectif de pallier le problème de la cafétéria qui ne sert plus, un projet de collaboration est sur le point d'être mis sur pied. « Au retour de la semaine de relâche, deux membres du personnel et quelques jeunes de l'école formés par le MAPAQ pourraient servir des trucs le matin à un prix ridicule. Nous avons des équipes sportives qui s'entraînent assez tôt; avec ce service, il serait possible de leur servir bagels et rôties avant le début des cours. » Il s'agit d'un essai, sorte de projet-pilote, prévient Vincent Barouh. Si cela s'avérait un succès, peut-être que le projet pourrait être étalé aussi au dîner. « Il faut être créatif, regarder pour d'autres initiatives, d'autres avenues, mais ça demeure très complexe, en raison des normes, des ressources financières et personnelles. L'idéal serait de voir le retour d'une concession alimentaire capable d'offrir un volume intéressant de repas, avec une approche différente pour attirer plus d'étudiants. »

Un projet semblable est sur le point d'être dévoilé à Chambly. Grâce à un partenariat entre l'école secondaire et l'organisme La Corne d'abondance, le projet La Fabrique à bouffe verra le jour sous peu, bien que les premiers repas aient déjà été servis la semaine dernière. L'objectif est d'offrir des mets chauds aux jeunes à l'heure du midi à la cafétéria. Dans le cadre d'une activité parascolaire, quelques élèves de l'école, une brigade, cuisineront la veille les repas du lendemain. « J'essaie depuis environ deux ans de trouver des moyens, des partenariats avec des commerces, des marchés d'alimentation autour, pour servir des soupes, des sandwichs à l'école, mais sans succès. C'est compliqué, avec le syndicat, le MAPAQ... J'avais mis ça sur la glace, mais avec ce projet, je souhaite ramener et conserver les jeunes à l'école à l'heure du midi », de conclure Mme Gaigeard.

Question aux lecteurs

Comment se débrouillent vos enfants pour les dîners à l'école?

redaction@journaldechambly.com

Minibasket

Les filles de l'école **Sainte-Marie** en mission

L'équipe féminine de minibasket de l'école Sainte-Marie, composée d'élèves de cinquième et sixième année, a connu un périple immaculé pour remporter le tournoi 4 contre 4 de la commission scolaire des Patriotes (CSP).

Un texte de **Jean-Christophe Noël**

C'était une journée pédagogique le 17 février, mais les sportives n'en ont pas profité pour se reposer. Unissant leurs forces, elles ont disposé des quatre équipes qu'elles ont affrontées en ronde préliminaire, sous les yeux de leur entraîneur Yves St-Pierre, enseignant en éducation physique et à la santé à l'école chamblyenne.

Les écoles J.-P. Labarre de Varennes, de Bourgogne de Chambly, Le Tournesol de Beloeil ainsi que Le Petit-Bonheur, également de Beloeil, ont goûté à tour de rôle à la médecine des Rhinos de Sainte-Marie.

Il aurait été facile de croire que les joueuses voguaient paisiblement vers le titre, concept auquel elles ont peut-être adhéré. Affrontant Les Requins de l'école Le Tournesol en finale, Sainte-Marie tirait de l'arrière 14 à 4 après la première demie. Jouant avec l'énergie du désespoir, elles ont accompli tout un exploit, renversant la

vapeur lors de la deuxième demie pour l'emporter par la marque de 22 à 18.

10

C'est le nombre de points de retard que devait surmonter l'école Sainte-Marie à la demie lors de la finale.

Cela fait deux années consécutives que les filles de Sainte-Marie sont couronnées championnes. Fièrement, elles ont rapporté la bannière qui a été accrochée au mur du gymnase de l'école qu'elles représentent. Une séance de signatures a ensuite eu lieu.

Les tournois se déroulent toujours à l'école Polybel de Beloeil, qui possède un programme secondaire en Sports-études basketball. Ce fait permet aux joueuses de niveau primaire d'être en contact avec les responsables du programme et les jeunes qui suivent le programme, ceux-ci étant bénévoles lors des tournois.



Lorianne Cholette, Rafaela Cavalière-Légaré, Céleste Benedek, Maude Orsini, Charlie Messier, Rose Laflamme, Justine Cordeau, Chloé Rosa, Juliette Griggs, Charlotte Breault, Anouk St-Germain, Emmy Gerges et Alyssia Petit. Photo : (Photo : courtoisie)

Minibasket

Bien que le tournoi de la CSP se soit déroulé à 4 contre 4, le minibasket se joue aussi à 5 contre 5. Les paniers sont de la même hauteur que ceux du basketball, soit dix pieds. La différence se situe dans la taille du ballon, qui se trouve à être plus petit au minibasket qu'au basketball.

« C'est plus facile à manipuler pour les petites mains, compare Yves St-Pierre. Je préconise le 4 contre 4 car les enfants tou-

chent davantage au ballon. Le temps de manipulation est plus élevé », ajoute l'enseignant.

L'équipe de l'école de Sainte-Marie est constituée de cinq filles de cinquième année et de huit filles de sixième année.

SPORTS *et* LOISIRS

Hockey

Les multiples visages de la persévérance

Deux élèves chamblyens ainsi qu'un joueur des Forts de Chambly ont été honorés pour leur persévérance respective dans leur cheminement scolaire.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**

Raphaël Guertin et Christophe Lamothe se sont vu remettre chacun une bourse de 250 \$ provenant de Desjardins, caisse populaire du Bassin-de-Chambly. Cette bourse, ils la reçoivent principalement en raison de leur parcours scolaire.

C'est ce qui déterminera mon travail permettant d'avoir l'argent pour élever mes enfants qui iront, à leur tour, à l'école.
- **Christophe Lamothe**

Raphaël a reçu un diagnostic de TDHA. Il a éprouvé des difficultés à l'école par le passé en ce qui a trait à son déficit de concentration.

« J'ai reçu cette bourse en raison de mes efforts, de mon beau travail et parce que je n'abandonne jamais. L'école est importante pour moi. On y fait des apprentissages utiles », relate l'écolier de 12 ans qui fréquente l'école **Sainte-Marie**.

À son tour, Christophe Lamothe explique cet honneur.

« Je réussis bien en classe ou en éducation physique. J'aide les gens qui vivent des difficultés. J'ai l'esprit d'équipe développé. L'école est importante, car c'est ce qui



De gauche à droite : Kevin Figsby, Jean-François Roberge, Jean-François Caron, Christophe Lamothe, Alexandre Viens, Raphaël Guertin, Sylvain Brunet, Alexandra Labbé et Marie-Pier Plourde. (Photo : courtoisie -Photographescommercial)

déterminera mon travail permettant d'avoir l'argent pour élever mes enfants qui iront, à leur tour, à l'école », projette le garçon de 11 ans, inscrit à l'école **Jacques-de-Chambly**.

Un cancer en bas âge

Alexandre Viens a 17 ans. Il en est à sa saison recrue au sein des Forts. À 15 ans, il a reçu le diagnostic d'un cancer de la glande thyroïde, fléau qu'il a combattu jusqu'à 16 ans. Deux opérations et un traitement de radiothérapie plus tard, c'est maintenant sans cette maladie qu'il poursuit sa vie.

« J'étais en secondaire deux. Les enseignants me remettaient des exercices pour

que je puisse poursuivre mon cheminement à domicile. J'avais des rendez-vous à Sainte-Justine fréquemment, alors je profitais de la route Granby-Montréal pour faire mes devoirs. L'école a été très accommodante pour moi. Je manquais des cours, mais l'école prenait du temps de récupération pour moi », se souvient avec reconnaissance l'attaquant des Forts.

« Lors de l'annonce du diagnostic, j'ai vécu un gros choc. Mon père m'a dit que nous irions une journée à la fois, une étape à la fois. On vit le moment présent et nous demeurons positifs devant l'adversité », explique avec maturité et résilience le jeune homme manuel, qui évoque l'idée de faire un DEP en tant que charpentier-

menuisier lorsque sa cinquième secondaire sera bouclée.

Question aux lecteurs

Avez-vous abandonné l'école dans votre cheminement avant de finalement la reprendre pour compléter votre diplôme?

redaction@journaldechambly.com

Des cafétérias qui se font rares dans les écoles

Le 4 mars 2020 – Modifié à 17 h 01 min le 3 mars 2020



Par Frank Rodi



Les lunchs et les repas achetés dans les marchés d'alimentation et les commerces des environs ont la cote. (Photo : archives)

Dossier Mois de la nutrition

C'est de plus en plus complexe d'offrir les services d'une concession alimentaire dans les écoles secondaires.

Pour ce dossier à propos de la nutrition, le *Journal de Chambly* a voulu se pencher sur le menu offert dans les écoles secondaires de la région. Or, depuis quelques années, les lunchs préparés à la maison et les repas achetés dans les marchés d'alimentation et les commerces des environs semblent avoir davantage la cote auprès des jeunes.

L'École secondaire de Chambly ne dispose plus du service de repas chauds depuis janvier... 2016. La concession alimentaire avait décidé de mettre fin au contrat avec l'établissement à la suite de pertes financières. « Comme bien d'autres écoles d'ailleurs, affirme la directrice, Caroline Gaigeard. En effet, Chambly et Sainte-Julie ne sont pas les seuls cas touchés par cette pénurie. »

L'entreprise n'arrivait plus financièrement; elle ne réussissait pas à engranger des profits pour continuer », poursuit la directrice.

Pour expliquer la baisse de la clientèle à la cafétéria, Caroline Gaigeard évoque les chaînes de restauration rapide situées autour de l'école, ainsi que la taxe d'affaires exigée par les municipalités. « Ces frais supplémentaires coûtent cher et font mal aux concessions. »

En attendant, environ la moitié des élèves de Chambly, quelque 300 sur les 660 jeunes inscrits, mangent dans la salle à manger de l'école; plusieurs se servent des micro-ondes, alors que d'autres retournent à la maison le midi.

De son côté, l'École secondaire du Grand-Coteau, à Sainte-Julie, a amorcé l'année scolaire sans les services d'un concessionnaire alimentaire. Plusieurs raisons expliquent la situation. « Après de nombreuses tentatives, aucune entreprise n'a souhaité soumissionner pour notre cafétéria, et ce, pour plusieurs facteurs. En ce sens, notre école fait face à quelques particularités problématiques », explique le directeur de l'École secondaire du Grand-Coteau, Vincent Barouh.

« Je souhaite ramener et conserver les jeunes à l'école à l'heure du midi. »
- Caroline Gaigeard

La quantité peu élevée de repas vendus au cours des années précédentes serait l'une des raisons. Le nombre d'étudiants qui franchissent les portes de cet établissement en serait une autre. « Il y a une question de volume; ces entreprises alimentaires veulent rentrer dans leurs frais. À 718 jeunes, nous sommes considérés comme une école de petite taille pour ces compagnies », répond Vincent Barouh. Enfin, les commerces de proximité qui proposeraient une gamme variée de repas prêts-à-manger seraient en expansion. « Il y a de plus en plus d'entreprises servant du prêt-à-manger – et je dis “prêt-à-manger” parce que ce n'est pas nécessairement du fast-food – qui viennent s'installer autour des écoles

secondaires. C'est un défi pour nous parce que j'aimerais une meilleure rétention de nos élèves dans l'école à l'heure du dîner », commente M. Barouh. Le système électrique a été revu afin de bonifier le nombre de micro-ondes dans la salle à manger. « On s'arrange », raconte Vincent Barouh.

Alternatives pour pallier l'absence des cafétérias

Outre l'ajout d'appareils électriques permettant de réchauffer les lunchs des adolescents, les écoles usent de solutions alternatives pour pallier la disparition du service de cafétéria. L'École secondaire de Sainte-Julie propose quatre distributrices : les dîneurs peuvent y acquérir des œufs cuits, des sandwichs, des yogourts, des boissons et autres plateaux tournants. En vertu de la Politique alimentaire à respecter, M. Barouh admet que l'offre, dans ces machines, « n'est pas large ». Il précise : « Ce n'est pas optimal. Elles sont alimentées plusieurs fois par semaine, mais il arrive parfois que certaines soient vides. »

En attendant, le coin-cuisine de la cafétéria « ne sert pas à grand-chose », mais toujours dans l'objectif de pallier le problème de la cafétéria qui ne sert plus, un projet de collaboration est sur le point d'être mis sur pied. « Au retour de la Semaine de relâche, deux membres du personnel et quelques jeunes de l'école formés par le MAPAQ pourraient servir des trucs le matin à un prix ridicule. Nous avons des équipes sportives qui s'entraînent assez tôt; avec ce service, il serait possible de leur servir bagels et rôties avant le début des cours. » Il s'agit d'un essai, sorte de projet-pilote, prévient Vincent Barouh. Si cela s'avérait un succès, peut-être que le projet pourrait être étalé aussi au dîner. « Il faut être créatif, regarder pour d'autres initiatives, d'autres avenues, mais ça demeure très complexe, en raison des normes, des ressources financières et personnelles. L'idéal serait de voir le retour d'une concession alimentaire capable d'offrir un volume intéressant de repas, avec une approche différente pour attirer plus d'étudiants. »

Un projet semblable est sur le point d'être dévoilé à Chambly. Grâce à un partenariat entre l'École secondaire et l'organisme La Corne d'Abondance, le projet La Fabrique à bouffe verra le jour sous peu, bien que les premiers repas aient déjà été servis la semaine dernière. L'objectif est d'offrir des mets chauds aux jeunes à l'heure du midi à la cafétéria. Dans le cadre d'une activité parascolaire, quelques élèves de l'école, une brigade, cuisineront la veille les repas du lendemain. « J'essaie depuis environ deux ans de trouver des moyens, des partenariats avec des commerces, des marchés d'alimentation autour, pour servir des soupes, des sandwichs à l'école, mais sans succès. C'est compliqué, avec le syndicat, le MAPAQ... J'avais mis ça sur la glace, mais avec ce projet, je souhaite ramener et conserver les jeunes à l'école à l'heure du midi », de conclure Mme Gaigeard.

QUESTION AUX LECTEURS :

Comment se débrouillent vos enfants pour les dîners à l'école?

École secondaire du Mont-Bruno

Une cafétéria malgré la malbouffe

Malgré l'offre de malbouffe et de prêt-à-manger disponible sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville, l'École secondaire du Mont-Bruno continue de proposer à ses étudiants un service de cafétéria.

un texte de Frank Jr Rodi
frodj@versants.com

Contrairement aux écoles secondaires à Sainte-Julie et à Chambly, celle qui a pignon sur rue à Saint-Bruno propose un service de cafétéria à ses élèves le matin, le midi et aux pauses. Pour la directrice Caroline Brunelle, l'occasion est belle d'« offrir une option de repas sain, équilibré et complet dans les locaux de notre école ».

Il faut dire que contrairement aux voisins que sont les établissements scolaires de Chambly (660 inscriptions) et Sainte-Julie (718 jeunes), l'École secondaire du Mont-Bruno dépasse les 1570 étudiants. Par rapport aux deux autres institutions, c'est un ajout de quelque 1000 clients potentiels pour le fournisseur Algom. L'entreprise prépare les repas de ces jeunes depuis deux ans. Les employés arrivent très tôt le matin et préparent les aliments pour la journée. Ils quittent l'établissement à la suite de la pause en après-midi. « Auparavant, ce n'était pas un fournisseur externe, mais des gens de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui roulaient la cafétéria », explique la gestionnaire

administrative de l'École secondaire du Mont-Bruno, Andréanne Lamarche. Selon elle, le changement, effectué il y a quelques années, est le résultat de la pénurie de main-d'œuvre dans les emplois en cuisine. « C'était de plus en plus difficile de servir des repas chauds. Avec l'arrivée d'Algom, nous avons été en mesure de remettre des repas complets sur la carte », avance Andréanne Lamarche.

**« Au resto, c'est plus dispendieux. »
- Une étudiante**

Tout de même, des étudiants quittent les lieux scolaires pour manger dans les restaurants de malbouffe ou pour acheter des repas prêts-à-manger dans divers commerces. La distance entre l'école et ceux-ci est minime et se fait à pied. Ce qui n'empêche pas l'École secondaire du Mont-Bruno de conserver la cafétéria. « C'est un service alimentaire qui demeure très populaire auprès de nos élèves. C'est la raison pour laquelle nous sommes encore capables de l'opérer », de soutenir Mme Lamarche. Mais quelles solutions prend la direction pour con-



L'offre de malbouffe et de prêt-à-manger est alléchante pour les étudiants. (Photo : Frank Jr Rodi)

server les écoliers sur son terrain? « Nous avons plusieurs activités parascolaires offertes par le technicien en loisirs, note Caroline Brunelle. Nous offrons de la récupération et les gymnases sont ouverts. »

DES JEUNES RENCONTRÉS

Le journal *Les Versants* est allé à la rencontre de certains ados qui sortent à l'heure du midi pour franchir les portes des chaînes de restauration rapide des environs. Un groupe de cinq jeunes filles a accepté de répondre à nos questions. Quand elles ne profitent pas des « repas complets » de la cafétéria, elles peuvent se retrouver dans quelques-uns de ces commerces. « C'est interdit de servir du *fast-food* à l'école, alors c'est *l'fun* d'en manger de temps en temps. Ce qu'il y a de plus *fast-food* à la café,

c'est de la pizza », répond l'une d'elles. Le menu de l'École secondaire du Mont-Bruno est planifié sur une période de cinq semaines. Il en coûte aux jeunes 6,25 \$ pour un repas complet, incluant une boisson. L'offre est variée. « L'experte » de la cafétéria du groupe témoigne : « Il y a vraiment de tout : de la lasagne, du poisson, des salades, du poulet... Ça change souvent, ça permet de ne pas se tanner, et ce n'est pas cher. Si mes parents me donnent 35 \$ pour la semaine, je peux avoir des repas complets. Au resto, c'est plus dispendieux. » Pour une autre intervenante, c'est une question de changer le mal de place, de se promener et de s'asseoir ailleurs que dans la salle des dîneurs de l'École secondaire. « C'est assez rare qu'on sorte pour manger. C'est une occasion spéciale. »



Dossier Mois de la nutrition

Des cafétérias qui se font rares dans les écoles

C'est de plus en plus complexe d'offrir les services d'une concession alimentaire dans les écoles secondaires.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Pour ce dossier sur la nutrition, le journal *Les Versants* a voulu se pencher sur le menu offert dans les écoles secondaires de la région. Or, depuis quelques années, les lunchs préparés à la maison et les repas achetés dans les marchés d'alimentation et les commerces des environs semblent avoir davantage la cote auprès des jeunes.



« Il y a de plus en plus d'entreprises servant du prêt-à-manger - et je dis "prêt-à-manger", parce que ce n'est pas nécessairement du fast-food - qui viennent s'installer autour des écoles secondaires. C'est un défi pour nous. » - Vincent Barouh

Par exemple, l'École secondaire du Grand-Coteau, à Sainte-Julie, a amorcé l'année scolaire sans les services d'un concessionnaire alimentaire. Plusieurs raisons expliquent la situation. « Après de nombreuses tentatives, aucune entreprise n'a souhaité soumissionner pour notre cafétéria, et ce, pour plusieurs facteurs. En ce sens, notre école fait face à quelques particularités problématiques », explique le directeur de l'École secondaire du Grand-Coteau, Vincent Barouh.

La quantité peu élevée de repas vendus au cours des années précédentes serait l'une des raisons. Le nombre d'étudiants qui franchissent les portes de cet établissement en serait une autre. « Il y a une question de volume; ces entreprises alimentaires veulent rentrer dans leurs frais. À 718 jeunes, nous sommes considérés comme une école de petite taille pour ces compagnies », répond Vincent Barouh. Enfin, les commerces de proximité qui proposeraient une gamme variée de repas prêts-à-manger seraient en expansion. « Il y a de plus en plus d'entreprises servant du prêt-à-manger - et je dis "prêt-à-manger" parce que ce n'est pas nécessairement du fast-food - qui viennent s'installer autour des écoles secondaires. C'est un défi pour nous parce que j'aimerais une meilleure rétention de nos élèves dans l'école à l'heure du dîner », commente M. Barouh.

Or, l'offre alimentaire extérieure étant ce qu'elle est, ajoutée à la disparition du service des cafétérias dans certains établissements, comme à Sainte-Julie, mais aussi à Chambly, les jeunes ont plutôt tendance à sortir le midi.

L'École secondaire de Chambly ne dispose plus du service de repas chauds depuis janvier... 2016. La concession alimentaire avait

décidé de mettre fin au contrat avec l'établissement à la suite de pertes financières. « Comme bien d'autres écoles d'ailleurs », affirme la directrice, Caroline Gaigeard. En effet, Chambly et Sainte-Julie ne sont pas les seuls cas touchés par cette pénurie. « L'entreprise n'arrivait plus financièrement; elle ne réussissait pas à engranger des profits pour continuer », poursuit la directrice.

Pour expliquer la baisse de la clientèle à la cafétéria, Caroline Gaigeard évoque les chaînes de restauration rapide situées autour de l'école, ainsi que la *taxe d'affaires* exigée par les municipalités. « Ces frais supplémentaires coûtent cher et font mal aux concessions. »

En attendant, environ la moitié des élèves de Chambly, quelque 300 jeunes sur les 660 inscrits, mangent dans la salle à manger de l'école; plusieurs se servent des micro-ondes, alors que d'autres retournent à la maison le midi.

À Sainte-Julie, le système électrique a été revu afin de bonifier le nombre de micro-ondes dans la salle à manger. « On s'arrange », raconte Vincent Barouh.

ALTERNATIVES POUR PALLIER L'ABSENCE DES CAFÉTÉRIAS

Outre l'ajout d'appareils électriques permettant de réchauffer les lunchs des adolescents, les écoles usent de solutions alternatives pour

pallier la disparition du service de cafétéria. L'École secondaire de Sainte-Julie propose quatre distributrices : les dineurs peuvent y acquérir des œufs cuits, des sandwiches, des yogourts, des boissons et autres plateaux tournants. En vertu de la Politique alimentaire à respecter, M. Barouh admet que l'offre, dans ces machines, « n'est pas large ». Il précise : « Ce n'est pas optimal. Elles sont alimentées plusieurs fois par semaine, mais il arrive parfois que certaines soient vides. »

En attendant, le coin-cuisine de la cafétéria « ne sert pas à grand-chose », mais toujours dans l'objectif de pallier le problème de la cafétéria qui ne sert plus, un projet de collaboration est sur le point d'être mis sur pied. « Au retour de la Semaine de relâche, deux membres du personnel et quelques jeunes de l'école formés par le MAPAQ* pourraient servir des trucs le matin à un prix ridicule. Nous avons des équipes sportives qui s'entraînent assez tôt; avec ce service, il serait possible de leur servir bagels et rôties avant le début des cours. » Il s'agit d'un essai, sorte de projet-pilote, prévient Vincent Barouh. Si cela s'avérait un succès, peut-être que le projet pourrait être étalé aussi au dîner. « Il faut être créatif, regarder pour d'autres initiatives, d'autres avenues, mais ça demeure très complexe, en raison des normes, des ressources financières et personnelles. L'idéal serait de voir le retour d'une concession alimentaire capable d'offrir un volume intéressant de repas, avec

une approche différente pour attirer plus d'étudiants. »

Un projet semblable est sur le point d'être dévoilé à Chambly. Grâce à un partenariat entre l'École secondaire et l'organisme La Corne d'Abondance, le projet La Fabrique à bouffe verra le jour sous peu, bien que les premiers repas aient déjà été servis la semaine dernière. L'objectif est d'offrir des mets chauds aux jeunes à l'heure du midi à la cafétéria. Dans le cadre d'une activité parascolaire, quelques élèves de l'école, une brigade, cuisineront la veille les repas du lendemain. « J'essaie depuis environ deux ans de trouver des moyens, des partenariats avec des commerces, des marchés d'alimentation autour, pour servir des soupes, des sandwiches à l'école, mais sans succès. C'est compliqué, avec le syndicat, le MAPAQ... J'avais mis ça sur la glace, mais avec ce projet, je souhaite ramener et conserver les jeunes à l'école à l'heure du midi », de conclure Mme Gaigeard.

* Ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation.

Question aux lecteurs :

Comment se débrouillent vos enfants pour les dîners à l'école?
REDACTION@VERSANTS.COM

Des cafétérias qui se font rares dans les écoles

Le 4 mars 2020 – Modifié à 17 h 03 min le 3 mars 2020



Par Frank Rodi



Les lunchs et les repas achetés dans les marchés d'alimentation et les commerces des environs semblent avoir la cote auprès des jeunes. (Photo : archives)

Dossier Mois de la nutrition

C'est de plus en plus complexe d'offrir les services d'une concession alimentaire dans les écoles secondaires.

Pour ce dossier à propos de la nutrition, le journal *Les Versants* a voulu se pencher sur le menu offert dans les écoles secondaires de la région. Or, depuis quelques années, les lunchs préparés à la maison et les repas achetés dans les marchés d'alimentation et les commerces des environs semblent avoir davantage la cote auprès des jeunes.

Par exemple, l'**École secondaire du Grand-Coteau**, à Sainte-Julie, a amorcé l'année scolaire sans les services d'un concessionnaire alimentaire. Plusieurs raisons expliquent la situation. « Après de nombreuses tentatives, aucune entreprise n'a souhaité soumissionner pour notre cafétéria, et ce, pour plusieurs facteurs. En ce sens, notre école fait face à quelques particularités

problématiques », explique le directeur de l'École secondaire du Grand-Coteau, Vincent Barouh.

« Il y a de plus en plus d'entreprises servant du prêt-à-manger – et je dis "prêt-à-manger" parce que ce n'est pas nécessairement du *fast-food* – qui viennent s'installer autour des écoles secondaires. » - Vincent Barouh

La quantité peu élevée de repas vendus au cours des années précédentes serait l'une des raisons. Le nombre d'étudiants qui franchissent les portes de cet établissement en serait une autre. « Il y a une question de volume; ces entreprises alimentaires veulent rentrer dans leurs frais. À 718 jeunes, nous sommes considérés comme une école de petite taille pour ces compagnies », répond Vincent Barouh. Enfin, les commerces de proximité qui proposeraient une gamme variée de repas prêts-à-manger seraient en expansion. « Il y a de plus en plus d'entreprises servant du prêt-à-manger – et je dis "prêt-à-manger" parce que ce n'est pas nécessairement du *fast-food* – qui viennent s'installer autour des écoles secondaires. C'est un défi pour nous parce que j'aimerais une meilleure rétention de nos élèves dans l'école à l'heure du dîner », commente M. Barouh.

Or, l'offre alimentaire extérieure étant ce qu'elle est, ajoutée à la disparition du service des cafétérias dans certains établissements, comme à Sainte-Julie, mais aussi à Chambly, les jeunes ont plutôt tendance à sortir le midi.

L'École secondaire de Chambly ne dispose plus du service de repas chauds depuis janvier... 2016. La concession alimentaire avait décidé de mettre fin au contrat avec l'établissement à la suite de pertes financières. « Comme bien d'autres écoles d'ailleurs, affirme la directrice, Caroline Gaigeard. En effet, Chambly et Sainte-Julie ne sont pas les seuls cas touchés par cette pénurie. « L'entreprise n'arrivait plus financièrement; elle ne réussissait pas à engranger des profits pour continuer », poursuit la directrice.

Pour expliquer la baisse de la clientèle à la cafétéria, Caroline Gaigeard évoque les chaînes de restauration rapide situées autour de l'école, ainsi que la *taxe d'affaires* exigée par les municipalités. « Ces frais supplémentaires coûtent cher et font mal aux concessions. »

En attendant, environ la moitié des élèves de Chambly, quelque 300 sur les 660 jeunes inscrits, mangent dans la salle à manger de l'école; plusieurs se servent des micro-ondes, alors que d'autres retournent à la maison le midi.

À Sainte-Julie, le système électrique a été revu afin de bonifier le nombre de micro-ondes dans la salle à manger. « On s'arrange », raconte Vincent Barouh.

Alternatives pour pallier l'absence des cafétérias

Outre l'ajout d'appareils électriques permettant de réchauffer les lunchs des adolescents, les écoles usent de solutions alternatives pour pallier la disparition du service de cafétéria. L'École secondaire de Sainte-Julie propose quatre distributrices : les dîneurs peuvent y acquérir des œufs cuits, des sandwichs, des yogourts, des boissons et autres plateaux tournants. En vertu de la Politique alimentaire à respecter, M. Barouh admet que l'offre, dans ces machines, « n'est pas large ». Il précise : « Ce n'est pas optimal. Elles sont alimentées plusieurs fois par semaine, mais il arrive parfois que certaines soient vides. »

En attendant, le coin-cuisine de la cafétéria « ne sert pas à grand-chose », mais toujours dans l'objectif de pallier le problème de la cafétéria qui ne sert plus, un projet de collaboration est sur le point d'être mis sur pied. « Au retour de la Semaine de relâche, deux membres du personnel et quelques jeunes de l'école formés par le MAPAQ pourraient servir des trucs le matin à un prix ridicule. Nous avons des équipes sportives qui s'entraînent assez tôt; avec ce service, il serait possible de leur servir bagels et rôties avant le début des cours. » Il s'agit d'un essai, sorte de projet-pilote, prévient Vincent Barouh. Si cela s'avérait un succès, peut-être que le projet pourrait être étalé aussi au dîner. « Il faut être créatif, regarder pour d'autres initiatives, d'autres avenues, mais ça demeure très complexe, en raison des normes, des ressources financières et personnelles. L'idéal serait de voir le retour d'une concession alimentaire capable d'offrir un volume intéressant de repas, avec une approche différente pour attirer plus d'étudiants. »

Un projet semblable est sur le point d'être dévoilé à Chambly. Grâce à un partenariat entre l'École secondaire et l'organisme La Corne d'Abondance, le projet La Fabrique à bouffe verra le jour sous peu, bien que les premiers repas aient déjà été servis la semaine dernière. L'objectif est d'offrir des mets chauds aux jeunes à l'heure du midi à la cafétéria. Dans le cadre d'une activité parascolaire, quelques élèves de l'école, une brigade, cuisineront la veille les repas du lendemain. « J'essaie depuis environ deux ans de trouver des moyens, des partenariats avec des commerces, des marchés d'alimentation autour, pour servir des soupes, des sandwichs à l'école, mais sans succès. C'est compliqué, avec le syndicat, le MAPAQ... J'avais mis ça sur la glace, mais avec ce projet, je souhaite ramener et conserver les jeunes à l'école à l'heure du midi », de conclure Mme Gaigeard.

Comment se débrouillent vos enfants pour les dîners à l'école?



[La CSP ajoute 7 classes de maternelle 4 ans](#)

2020-03-05/

L'année scolaire 2020-21 va débuter avec l'ajout de 7 nouvelles classes de maternelle 4 ans pour la **Commission scolaire des Patriotes (CSP).**

Elles viennent s'ajouter aux 5 classes déjà effectives à temps plein et réparties à l'école Mère-Marie-Rose à Contrecœur, l'école le Rocher à Saint-Amable, et l'école de l'Amitié à Saint-Jean-Baptiste.

Les 5 classes effectives sont comblées et la CSP est confiante que cet ajout viendra pallier à un besoin pour les familles.

Les nouvelles classes seront installées dans les établissements où les infrastructures le permettent sans nuire aux autres services.

Pour être admissibles à ces classes, les enfants doivent être âgés de 4 ans avant le 1er octobre 2020.

Les parents peuvent inscrire leur enfant du 9 au 20 mars de cette année en communiquant avec l'école de leur secteur qui offre la maternelle 4 ans.

12 classes de maternelles 4 ans seront en activité pour l'année scolaire 2020-2021 à travers 10 écoles desservies par la CSP :

- Au-Fil-de-l'Eau – Mont-Saint-Hilaire
- de l'Amitié – Saint-Jean-Baptiste
- de l'Odysée – Saint-Amable

- Georges-Étienne-Cartier – Saint-Antoine-sur-Richelieu
- J.-P.-Labarre - Varennes
- Le Rocher (2 groupes) – Saint-Amable
- Le Sablier – Saint-Amable
- Ludger-Duvernay – Verchères
- Mère-Marie-Rose (2 groupes) - Contrecoeur
- Saint-Charles – Saint-Charles-sur-Richelieu

*2 classes sont offertes à l'école Le Rocher et à l'école Mère-Marie-Rose

La première classe de maternelle 4 ans de la CSP a vu le jour à Contrecoeur depuis l'année scolaire 2016-2017.

Auteur: François Bertrand-Potvin

200 Classes débordent d'élèves en difficulté au Québec



DAPHNÉE DION-VIENS

Jeudi, 5 mars 2020 00:00 MISE À JOUR Jeudi, 5 mars 2020 08:12

Dans plus de 200 classes régulières d'écoles publiques québécoises, au moins un élève sur deux est en difficulté et a besoin de mesures d'aide particulières pour réussir.

• **À lire aussi: S'assurer d'outiller le réseau face au phénomène**

Le Journal a eu accès à des données obtenues par une demande d'accès à l'information formulée auprès de toutes les commissions scolaires de la province.

Sur les 72 organisations, une cinquantaine ont transmis des chiffres qui permettent de connaître la proportion d'élèves avec un plan d'intervention dans chaque école, pour chaque niveau d'enseignement, de la première année à la cinquième secondaire.

Les classes spécialisées, qui relèvent de l'adaptation scolaire, ont été exclues de cette demande.

Selon le décompte réalisé par Le Journal, plus de 200 classes régulières sont composées d'au moins un élève sur deux en difficulté (voir encadré).

«C'est énorme, laisse tomber Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

De son côté, Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), n'est pas très surpris de ces chiffres, puisque le nombre d'élèves en difficulté a augmenté de façon «exponentielle» au cours des dernières années, rappelle-t-il.

Aux quatre coins de la province

Ces classes se retrouvent un peu partout dans la province (voir encadré). C'est notamment le cas dans une école du Bas-St-Laurent, où la moitié des élèves d'une classe de cinquième année ont un plan d'intervention. Trouble du spectre de l'autisme, trouble de comportement, trouble du langage, troubles d'apprentissage... les défis sont nombreux.

«Ça déborde!» lance l'enseignante, qui a refusé d'être identifiée pour préserver l'anonymat de ses élèves.

«On veut répondre aux besoins de tous, mais c'est la qualité de l'enseignement qui écope, c'est trop lourd», ajoute-t-elle.

Cette enseignante d'expérience trouve difficile de ne pas répondre adéquatement aux besoins de ses élèves en difficulté, mais aussi des autres enfants «qui auraient besoin que ça aille plus vite».

Un «enjeu fondamental»



Pour la FSE-CSQ, qui négocie présentement le renouvellement des conventions collectives avec le gouvernement Legault, la lourdeur des groupes et la composition des classes régulières est un «enjeu fondamental».

Josée Scalabrini

Présidente de la FSE

Au cours des dernières années, la multiplication des programmes particuliers, qui attirent les meilleurs élèves, n'a fait qu'augmenter le nombre d'élèves en difficultés dans les classes régulières du réseau public, précise Mme Salabrini.

Dans le cadre des négociations, la FSE demande à Québec de diminuer la taille des groupes en fonction du nombre d'élèves en difficulté par niveau, plutôt que de réclamer des baisses de ratio universelles, comme c'est le cas traditionnellement dans les rangs syndicaux.

Plus la proportion d'élèves en difficulté est élevée, plus la diminution serait importante.

«On ne fait pas de mur-à-mur, on veut pouvoir agir dans les milieux où les besoins sont les plus criants», affirme Mme Scalabrini.

DES EXEMPLES

▶ **Commission scolaire des Appalaches** (Chaudière-Appalaches)

*5^e année : **13/24 élèves**

▶ **Commission scolaire des Patriotes** (Montérégie)

*2^e secondaire : **103/167 élèves**

▶ **Commission scolaire des Bois-Francs** (Centre-du-Québec)

*3^e année : **12/23 élèves**

▶ **Commission scolaire de la Capitale** (Québec)

*1^{re} année : **40/66 élèves**

▶ **Commission scolaire des Chic-Chocs** (Gaspésie)

*4^e année : **18/22 élèves**

** Niveau d'enseignement : Nombre d'élèves avec un plan d'intervention/Nombre total d'élèves*

*** Pour s'assurer de protéger l'identité des élèves, les écoles concernées ne sont pas identifiées.*



200 classes débordent d'élèves en difficulté au Québec

Daphnée Dion-Viens | Journal de Québec

| Publié le 5 mars 2020 à 09:25

Photo Jean-François Desgagnés

Dans plus de 200 classes régulières d'écoles publiques québécoises, au moins un élève sur deux est en difficulté et a besoin de mesures d'aide particulières pour réussir.

Le Journal a eu accès à des données obtenues par une demande d'accès à l'information formulée auprès de toutes les commissions scolaires de la province.

Sur les 72 organisations, une cinquantaine ont transmis des chiffres qui permettent de connaître la proportion d'élèves avec un plan d'intervention dans chaque école, pour chaque niveau d'enseignement, de la première année à la cinquième secondaire.

Les classes spécialisées, qui relèvent de l'adaptation scolaire, ont été exclues de cette demande.

Selon le décompte réalisé par Le Journal, plus de 200 classes régulières sont composées d'au moins un élève sur deux en difficulté (voir encadré).

«C'est énorme, laisse tomber Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

De son côté, Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), n'est pas très surpris

de ces chiffres, puisque le nombre d'élèves en difficulté a augmenté de façon «exponentielle» au cours des dernières années, rappelle-t-il.

Aux quatre coins de la province

Ces classes se retrouvent un peu partout dans la province (voir encadré). C'est notamment le cas dans une école du Bas-St-Laurent, où la moitié des élèves d'une classe de cinquième année ont un plan d'intervention. Trouble du spectre de l'autisme, trouble de comportement, trouble du langage, troubles d'apprentissage... les défis sont nombreux.

«Ça déborde!» lance l'enseignante, qui a refusé d'être identifiée pour préserver l'anonymat de ses élèves.

«On veut répondre aux besoins de tous, mais c'est la qualité de l'enseignement qui écope, c'est trop lourd», ajoute-t-elle.

Cette enseignante d'expérience trouve difficile de ne pas répondre adéquatement aux besoins de ses élèves en difficulté, mais aussi des autres enfants «qui auraient besoin que ça aille plus vite».

Écoutez les commentaires de Rémi Nadeau à QUB Radio.

Un «enjeu fondamental»

Pour la FSE-CSQ, qui négocie présentement le renouvellement des conventions collectives avec le gouvernement Legault, la lourdeur des groupes et la composition des classes régulières est un «enjeu fondamental».

Au cours des dernières années, la multiplication des programmes particuliers, qui attirent les meilleurs élèves, n'a fait qu'augmenter le nombre d'élèves en difficultés dans les classes régulières du réseau public, précise Mme Salabrini.

Dans le cadre des négociations, la FSE demande à Québec de diminuer la taille des groupes en fonction du nombre d'élèves en difficulté par niveau,

plutôt que de réclamer des baisses de ratio universelles, comme c'est le cas traditionnellement dans les rangs syndicaux.

Plus la proportion d'élèves en difficulté est élevée, plus la diminution serait importante.

«On ne fait pas de mur-à-mur, on veut pouvoir agir dans les milieux où les besoins sont les plus criants», affirme Mme Scalabrini.

Des exemples

▶ Commission scolaire des Appalaches (Chaudière-Appalaches)

*5^e année : 13/24 élèves

▶ Commission scolaire des Patriotes (Montréal)

*2^e secondaire : 103/167 élèves

▶ Commission scolaire des Bois-Francs (Centre-du-Québec)

*3^e année : 12/23 élèves

▶ Commission scolaire de la Capitale (Québec)

*1^{re} année : 40/66 élèves

▶ Commission scolaire des Chic-Chocs (Gaspésie)

*4^e année : 18/22 élèves